



La Praz, 3 février 2014

Communiqué de presse

**Levée de fonds pour le Parc Eolien du Mollendruz :
Soutien unanime des communes actionnaires d'Energie Naturelle Mollendruz SA.**

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 2014 dernier, les délégués des communes actionnaires ont voté à l'unanimité l'augmentation de capital nécessaire à la poursuite du projet du Parc Eolien du Mollendruz. Désormais pourvue de CHF 6.3 millions, la société dispose des moyens financiers pour couvrir les frais nécessaires au dépôt du plan partiel d'affectation et à la poursuite des travaux préparatoires au dépôt du permis de construire.

En juillet 2013, la Ville de Zurich avait déjà libéré un crédit de CHF 2'430'000. Le Conseil Communal d'Yverdon-Les-Bains avait lui aussi donné un coup d'accélérateur au projet en votant jeudi 7 novembre 2013 un crédit de CHF 600'000 permettant la poursuite de la recapitalisation de la société Energie Naturelle Mollendruz SA. Fin 2013, les communes actionnaires du pied du Jura impliquées dans le projet ont également confirmé par leur Conseil général, leurs engagements financiers. Quatre ans après le lancement des travaux, Energie Naturelle Mollendruz SA bénéficie toujours d'un large soutien des communes directement concernées par l'implantation du futur parc éolien, projet figurant dans la liste des sites retenus en juin dernier par le Conseil d'Etat vaudois (Plan Directeur cantonal 2 bis, 15 juin 2013).

Energie Naturelle Mollendruz SA remercie chaleureusement les populations du pied du Jura, d'Yverdon-les-Bains et de la ville de Zurich qui, au travers du vote de leurs élus, permettent la poursuite d'un projet de développement durable de production local d'énergie renouvelable.

Tous les partenaires saluent le rôle actif dans le projet développé par le Service des énergies d'Yverdon-les-Bains, « une opportunité pour ses équipes de développer de nouvelles compétences », comme le souligne Madame Gloria Capt, Municipale et administratrice.

Fondée en 2009 par les communes de Juriens, La Praz, Mont-La-Ville, Vaulion, Yverdon et Zurich (représenté par son service électrique, ewz), Energie Naturelle Mollendruz SA a son siège social à La Praz (VD). Le dépôt des compléments au plan partiel d'affectation intercommunal (PPA) au canton est prévu courant 2014, suivi d'une mise à l'enquête publique dans les communes pour la construction de 12 éoliennes sur le site à l'est du Col du Mollendruz.

Contact:

René Spahr, directeur, rene.spahr@energienaturelle.ch, +41 (0)58 319 27 27